



**COMMUNIQUÉ DIFFUSÉ PAR  
LA CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE DE LAVAL**

**Laval, le 17 septembre 2009** – La Chambre de commerce et d'industrie de Laval a annoncé aujourd'hui, lors de son assemblée générale annuelle, la nomination de M<sup>me</sup> Diane Fellice à la présidence de la Chambre pour l'année 2009-2010. Elle succède à M. Alexandre Joly, associé chez Raymond Chabot Grant Thornton, qui demeurera au sein du conseil d'administration de la Chambre à titre de président du conseil.

Madame Fellice est présidente de FELLICE stratégies humaines. Pendant son mandat, elle souhaite que la Chambre continue à s'impliquer à l'intérieur de trois dossiers importants : la pénurie de main-d'oeuvre, le développement durable et le transport à Laval.

Madame Fellice croit fermement au besoin de s'impliquer au sein de sa communauté. D'ailleurs, elle est l'une des principales initiatrices du projet *Réseau Lanceur-Raccrocheur* parrainé par la Chambre et qui a vu le jour à l'automne 2008.

Madame Fellice s'est dite très honorée d'occuper la fonction de présidente d'une des chambres de commerce les plus importantes au Québec. « J'entreprends ce mandat à la présidence avec la conviction profonde qu'ensemble on peut accomplir de grandes choses », a souligné M<sup>me</sup> Fellice. Elle a par ailleurs remercié son prédécesseur, M. Alexandre Joly, d'avoir su piloter les dossiers de la Chambre avec brio et détermination.